



## Bagarre entre mineur / altercation avec 1 adulte

Par **Yaelle57**, le **31/10/2017** à **21:20**

Bonjour à tous.

Mon fils de 12ans, à fait un stage de foot pendant les vacances scolaires qui a mal fini.

Un petit de 9ans lui prenait la tête en l'insultant de nom d'oiseau... mon fils l'a signaler aux éducateurs sportifs qu'il lui répondaient qu'il s'enfouter !!

4 jours passe, le petit de 9ans continue de l'injurier Lors d'un match de foot ... mon fils c'est énervé (â son tord) et c'est battu avec l'enfant.

L'entraîneur a sauté sur mon fils, la jetté a terre et la tarté et de plus la insulté de: JE VAIS T'Exxxxx / TE CASSER LES DENTS PETIT CXXXX

Et la sortie du stade en lui signalant qu'il était viré

Mon fils m'a contacté en pleure

J'ai quitté mon travail pour récupérer mon enfant.

Arrivé au stade, je me suis rendu près de l'entraîneur en question pour lui demander sa version( stade plein d'enfants, plein d'adultes...) . Il c'est mis directement sur la défensive à refuser de me parler (alors que j'avais encore rien dit) et il c mis à hurler que mon fils avait tabasser un enfant, je lui demande de voir l'enfant qui était entrain de courir sur le stade (donc en bonne santé) je lui dit ok ok mais sa n'explique pas votre violence vis à vis de mon fils . Il me répond que mon fils était tellement violent que c'était Le seul moyen de l'arreter et qu'il lui a mis une simple petite tappette derrière la tete. Je demande à mon fils : non c'est pas vrai vous m'avez frappé et insulté. Et la l'entraîneur Sort de ses gonds et se mets à hurler sur mon fils en se rapprochant de sa tête... donc je me suis interposé et j'ai poussé l'entraîneur en lui interdisant de crier sur mon enfant... il m'a insulté et m'a jetté du stade!!!

L'entraîneur Sentait l'alcool, j'ai interrogé mon fils â ce sujet

Qui m'a repondu que les éducateurs allaient à la buvette du du stade tous les 12h et se soûler

de chope de bière.

J'ai été porté plainte pour violences sur mineur à la gendarmerie.

La gendarmerie m'a contacté pour me signaler qu'il avait convoqué 3 jours après l'entraîneur sur les faits et que dans la foulée le Petit de 9ans et ses parents sont venue porter plainte contre mon fils pour violences

En précisant que mon fils avait 12ans et lui 9ans. (Il avait un certificat avec 1 jours d'itt)

J'ai indiqué au gendarme que pour un entraîneur qui n'a rien à se reprocher son attitude est bizarre et des parents qui vont porté plainte 3 jours après ( ils sont tres amis avec l'entraîneur) donc pas de soucis mon fils n'a pas nier s'être battue avec l'enfant et c'est l'attitude de l'entraîneur Qui me gêne !!

Dois-je m'inquiéter ?

Suis-je dans mes droits ?

Ai-je eu les bon réflexes ?

Qu'es-ce que je dois faire de plus ?

Merci pour vos réponses

Par **morobar**, le **01/11/2017 à 08:23**

Bonjour,

Dans l'ordre:

\* oui

\* non

\* non

\* Regarder la réalité en face.

Votre fils vous a raconté des histoires et dès lors vous avez axé votre comportement sur ses propos et donc subi le même sort que lui.

Pour un gamin de 9 ans, un autre de 12 ans est regardé comme un grand qu'on ne peut que craindre ou admirer.

Dans les stades la buvette n'est ouverte et alimentée que les jours de match, jamais en semaine.

Vous aurez certainement du mal à défendre votre position, et les témoins éventuels, à savoir les autres animateurs au mieux vont se défilier, au pire confirmer les propos qui seront tenus par votre adversaire.

Par **Yaelle57**, le **01/11/2017 à 10:46**

La buvette est bien ouverte

Je me suis renseigné car c'était un stage et les enfants manger là-bas à la buvette!!!

Merci pour votre réponse !

Et je n'ai pas axé ma réponse sur les propos de mon fils (ou alors je me suis très mal

exprimé)

J'ai demandé des explications qu'on a refusé de me donner

Je travail dans les écoles depuis 10ans... des bagarres c'est pas ce qui manque pour autant je frappe pas les enfants et je préviens les parents de l'attitude de leurs enfants et je donne des sanctions .

Merci pour votre réponse même si je la trouve dans le jugement et la condamnation

Par **morobar**, le **01/11/2017** à **15:35**

Je ne vous condamne pas, je vous indique simplement comment la situation va être interprétée.

Personne ne croira qu'un petit de 9 ans, incapable de résister physiquement à un grand de 12 ans au point de recevoir une raclée est à l'origine d'un harcèlement continu.

Votre problème va résider dans l'obtention de témoignages sur tous les propos que vous avez tenu ici, et que vous répèterez en audition, relatifs à l'ivresse, la brutalité et bien sûr le comportement des 2 enfants.